

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2022

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 23

MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	12
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	14
3.1. BILAN TECHNIQUE	14
3.2. BILAN FINANCIER	33
3.3. PERSPECTIVES	37
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	38
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	38
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	43
6. PROGRAMME 014: PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	47
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	49
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	51
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	51
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	58
7. PROGRAMME 150: DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS	59
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	61
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	64
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	64
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	71
8. PROGRAMME 151: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	73
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	75

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	77
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	77
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	89

NOTE EXPLICATIVE

La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques définit un cadre réservé du système financier, budgétaire et comptable de l'Etat. Il introduit la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 13 alinéa 1 de ce texte dispose en effet que « dans la seconde partie, la Loi de Finances de l'année fixe pour le budget général, par programme ou par dotation, le montant détaillé des crédits en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, » ; cet article induit l'élaboration et la présentation des Projets de Performance Annuelle (PPA). C'est ainsi que depuis la Loi des Finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En ce cycle d'élaboration du budget, le PPA 2021 élaboré par le MINTOUL est un document qui synthétise les informations sur les deux programmes opérationnels et le programme support dont s'est doté ce département ministériel.

Conformément aux exigences, le présent Projet de Performance Annuelle comprend deux principales articulations structurées ainsi qu'il suit :

La première partie est la synthèse de la stratégie qui met en exergue la contribution attendue des administrations à partir de la stratégie développée par le Gouvernement, notamment la Vision 2035 en sa deuxième phase et la Stratégie Nationale de Développement (SND30). Elle présente ainsi le domaine d'intervention du sous-secteur tourisme et loisirs, en revenant sur les performances antérieures et projetant les perspectives et la déclinaison du cadre logique ;

La deuxième partie relative au contenu des programmes, présente tour à tour les trois programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et le système d'information liée à la performance.

Il faut dire que le tableau de budgétisation détaillée en Autorisation d'engagement et Crédits de paiement des activités à réaliser en 2021, qui aurait dû constituer la troisième partie de ce document, sera plutôt disponible au moment des conférences budgétaires. Néanmoins, la chaîne prévisionnelle des résultats permet de visualiser les actions à mener.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le Cameroun, après la période de son développement économique et social à travers les plans quinquennaux exécutés entre 1960 et 1986, et le pilotage de son économie par les Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) de 1988 à 2003, a décidé de renouer à partir de 2009, avec la planification stratégique de son développement.

Dans cette perspective, la politique de développement des activités touristiques et de loisirs trouve son ancrage dans les instruments de prospective et de planification produits en 2021, la Deuxième phase de la vision 2035 et la Stratégie Nationale pour le Développement (SND30) pour la période 2020-2030, lesquels constituent dorénavant les cadres de référence de toute action gouvernementale.

La politique de développement des activités touristiques et de loisirs s'adosse sur ces instruments de prospective et de planification.

En effet, dans l'optique de rendre la destination Cameroun plus attractive, le sous-secteur tourisme et loisirs s'est doté de deux programmes opérationnels et d'un programme support pour atteindre l'objectif au moins trois millions cinq cents touristes internationaux et dix millions de touristes internes.

Les priorités en ce sens se situent entre le développement des infrastructures touristiques et des loisirs et la promotion de cette destination au niveau nation comme international.

1-1 ORIENTATIONS DE LA NOUVELLE STRATEGIE POUR LA PERIODE 2020-2035

Dans le document de Vision 2035 en sa deuxième phase, le tourisme et les loisirs sont présentés de manière implicite.

C'est ainsi que le sous-secteur tourisme et loisirs compte contribuer à l'ambition de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité » à l'horizon 2035 par la création d'emplois et la génération des richesses grâce aux activités menées par les entreprises touristiques et de loisirs, à partir des investissements privés et publics réalisés. Ces entreprises permettent non seulement de créer des emplois directs, indirects et induits, mais aussi de générer des revenus aux populations, des profits aux entreprises et des ressources fiscales à l'État.

1-2 ORIENTATIONS DE LA STRATEGIE NATIONALE DU DEVELOPPEMENT

Il faut tout d'abord souligner que le secteur «Industries et Services» dont relève le Ministère du Tourisme et des Loisirs a été identifié parmi les sept secteurs d'activités à partir desquels le Cameroun cherchera à améliorer son taux de croissance et à créer des emplois décents, afin d'assurer son développement.

Ce secteur qui a des effets d'entraînement importants sur l'agriculture, l'investissement et les exportations des produits à forte valeur ajoutée a pour objectif à l'horizon 2035 d'« assurer l'industrialisation à travers la transformation, la valorisation des matières premières locales et la

promotion des exportations ».

En permettant d'échanger les biens et services nationaux consommés sur place par les touristes contre des devises, le tourisme est considéré à juste titre comme une industrie d'exportations.

En ce qui concerne spécifiquement le sous-secteur tourisme et des loisirs, au terme de la décennie 2020-2030, la SND : « (...) l'effectif annuel des touristes en provenance de l'extérieur devrait atteindre 3 500 000.

A cet effet, le Gouvernement compte mener ces actions : (i) définir et organiser les priorités d'investissement (public et privé) autour de deux ou trois produits touristiques phares ; (ii) se désengager progressivement de la gestion des établissements hôteliers et prendre des mesures incitatives au développement des Partenariats Public-Privé dans les services touristiques, artisanaux et culturels ; (iii) renforcer l'offre touristique ; (iv) structurer les acteurs du secteur du tourisme et des loisirs ; (v) mettre en place un système d'information sur les produits touristiques ; (vi) développer une éducation des populations à la culture touristique ; et (vii) veiller à l'application des normes dans les services hôteliers [...] ; (viii) promouvoir l'écotourisme.

Pour ce faire, le dispositif institutionnel de promotion du tourisme sera revu et renforcé en tenant compte des compétences que la loi reconnaît aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) en la matière. Quant à l'approche marketing à déployer, il s'agira d'identifier et retenir un nombre restreint de sites touristiques à fort potentiel de développement puis de construire autour de ceux-ci des produits touristiques intégrés. Un code incitatif à l'investissement dans le domaine du tourisme et des loisirs sera mis en place afin de stimuler l'investissement privé ainsi que la création d'emplois dans cette filière. Des ressources budgétaires conséquentes seront également dégagées pour financer l'effort d'accompagnement attendu de l'État. En outre, le Gouvernement prendra des mesures en vue de développer le tourisme intérieur. »

En outre, dans les « Matrices des stratégies sectorielles », document qui constitue les annexes de la vision 2035, la mise en œuvre des activités touristiques est confinée dans un seul programme, décliné en trois sous programmes, assortis des buts, résultat et indicateurs de la manière suivante :

Secteur	Industrie et services			
Objectif sectoriel	Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction	Production et commerce			
Programme	Sous-programme	But	Résultat à l'horizon 2030	Indicateurs

INDS-6 Développement de l'offre touristique et des loisirs	INDS-6.1 Amélioration de la qualité de l'offre touristique	Développer les produits touristiques camerounais pour faire du Cameroun une destination touristique	Le Cameroun est une destination touristique prisée	*Nombre de touristes internationaux par an (au moins 3,5 millions) *Nombre de sites touristiques aménagés et normalisés *VA touristique/VA totale
	INDS-6.2 Promotion du tourisme intérieur			
	INDS-6.3 Promotion du tourisme à l'extérieur			

Source : Annexe de la Matrice de suivi des stratégies sectorielles

En marge des orientations stratégiques, il convient de rappeler les engagements politiques pris par les autorités camerounaises au fil des ans pour assurer au mieux le développement et la promotion du tourisme et des loisirs, domaine jugé stratégique au vu des atouts naturels, culturels ou historiques dont dispose ce pays désigné une Afrique en miniature.

Ainsi, durant le septennat 1997-2004, le tourisme a été placé par le Président de la République en cinquième position sur les dix priorités retenues dans le cadre du programme de développement économique, social et culturel du Cameroun.

Le septennat des grandes ambitions (2004-2011), de même que celui des grandes réalisations (2011-2018) accordent également une place de choix au tourisme et aux loisirs. Pour le septennat des grandes opportunités (2018 – 2025) afin de porter l'économie camerounaise à un niveau élevé, le Chef de l'État proclame que les richesses touristiques seront développées. Il faut relever que cette volonté politique s'est concrétisée entre autres par la création du Conseil National du Tourisme, des Bureaux d'Informations Touristiques pour l'Europe à Paris, pour l'Asie à Beijing, pour l'Amérique à Washington ; et du Compte d'Affectation Spéciale pour le développement et le soutien de l'activité touristique. Par ailleurs, avec la promulgation de la loi n°2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, le tourisme est identifié comme un des secteurs prioritaires. Cependant, il faut souhaiter l'avènement d'un code d'investissement spécifique au sous-secteur tourisme et loisirs pour booster le développement de ce secteur d'activités.

Dans le même souci de développer ce secteur d'activités, le Gouvernement a intensifié les actions de promotion dans les pays émetteurs des touristes, à l'instar de la Chine avec qui il a signé un Mémoire d'Entente en 2011 afin d'inciter les touristes chinois au pouvoir d'achat élevé à visiter la destination Cameroun.

Dans le même ordre d'idées en 2010, la Banque Mondiale a accordé un financement de près de 8,7 milliards de FCFA au Gouvernement camerounais pour le développement de son tourisme à travers le Projet de Compétitivité des Filières de Croissance (PCFC). Ce projet permettra de développer l'écotourisme dans les zones du Mont Cameroun et du parc national de Campo

Ma'an, le tourisme culturel dans les chefferies de l'Ouest et du Nord-Ouest, le tourisme balnéaire à Kribi, pour ne citer que ces exemples.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Il s'agit de rappeler la loi cadre du tourisme et des loisirs, ainsi que le cadre organique.

2-1- LOI CADRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

La politique de développement du tourisme et des loisirs est sous tendue par la loi la loi N⁰ 2016/006 du 18 Avril 2016 relative à l'activité touristique et de loisirs au Cameroun.

Cette loi fixe, dans le cadre de la législation sur l'activité commerciale, les règles particulières applicables à l'activité touristique et de loisirs. Elle a pour objectif de contribuer :

- au développement économique ;
- à l'émergence d'un secteur privé compétitif du tourisme et des loisirs ;
- à la promotion de la culture nationale ;
- à l'intégration nationale et du brassage de la population ;
- à la protection et à la sauvegarde des valeurs touristiques et culturelles nationales, ainsi que de l'environnement ;
- à la protection du bien-être et de l'épanouissement individuel ;
- à la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel à fins touristiques et de loisirs ;
- au libre accès au loisir pour tous ;
- à la promotion des loisirs sains et éducatifs.

2.2- ORGANISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Le Gouvernement, à travers le Ministère du Tourisme et des Loisirs, est chargé de donner corps aux orientations globales sus évoquées. Le travail dévolu à ce Département Ministériel est réalisé à la lumière du décret n° 2012/291 du 21 juin 2012 portant organisation Ministère du Tourisme et des Loisirs.

Ainsi, le Ministère du Tourisme et des Loisirs est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du tourisme et des loisirs. À ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration des projets de textes relatifs au tourisme, aux parcs d'attraction et aux parcs de loisirs ;
- de l'élaboration des stratégies et des plans de développement du tourisme et des loisirs ;
- de la promotion du tourisme intérieur en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des sites touristiques ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- du contrôle de la qualité de service dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;
- de la promotion des parcs d'attraction et des parcs de loisirs ;
- de l'élaboration des normes dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;
- du contrôle des établissements de tourisme, des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- du suivi de la formation en matière touristique et hôtelière, en liaison avec le Ministère

de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et les associations ou les organismes privés nationaux ou étrangers intéressés par le tourisme au Cameroun.

Il suit les activités de l'Organisation Mondiale du Tourisme et celles des organisations internationales de coopération en matière de tourisme et de loisirs, en liaison avec les autres Administrations concernées.

Il exerce la tutelle sur :

- les sociétés hôtelières à capital public ;
- les établissements publics de formation touristique et hôtelière.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que plusieurs professionnels du secteur touristique, organisés en syndicats ou en associations, participent au développement du tourisme camerounais. On peut citer notamment :

- le Syndicat National des Agences de Voyages et du Tourisme du Cameroun (SNAVTC);
- le Syndicat Patronal des Industries de l'Hôtellerie et du Tourisme (SPIHT) ;
- le Syndicat Patronal des Restaurateurs du Cameroun (SPRC) ;
- le Syndicat Patronal des Établissements de Loisirs (SPEL) ;
- l'Association des Guides de Tourisme Camerounais (AGTC) ;
- les Guides Associés du Cameroun (GUASC) ;
- l'Association des Professionnels du Tourisme du Cameroun (APTC) ;
- la Chaîne des Restaurateurs pour le Patrimoine de la Cuisine Camerounaise (CRESPAC) ;
- etc.

En outre, les administrations publiques, dans le cadre des sessions du Conseil National du Tourisme, formulent à l'attention du Gouvernement des propositions ou recommandations concourant au développement du tourisme et des loisirs, notamment en ce qui concerne la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs. Ce sont, entre autres :

Au plan sécuritaire : le Ministère de la Défense et la Délégation Générale à la Sûreté nationale (couloirs spéciaux de contrôle dans les aéroports internationaux ; prises de vue ; contrôles routiers...); etc.

Au plan administratif : le Ministère chargé des Relations Extérieures (Visas ; amélioration des conditions d'accueil...) ; le Ministère des Transports et le Ministère des Travaux Publics (panonceaux indicateurs et directionnels ; accotements ; gestion des aéroports, construction des voies d'accès...) ; le Ministère en charge des Arts et de la Culture, et la chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (sortie des produits de l'artisanat...) ; le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Ministère des Finances (financement des projets touristiques...) ; le Ministère du Commerce (promotion des produits touristiques...) ; le Ministère des Enseignements Secondaires et le Ministère de l'Enseignement Supérieur (créations des établissements spécialisés en tourisme, harmonisation des programmes de formation...) ; etc.

Au plan des infrastructures et de la communication : le Ministère du Tourisme (Évaluation de activités du CNT ; promotion de la destination Cameroun..) ; les groupements socio professionnels (normes de qualité ; construction et réhabilitation des

hôtels, restaurants...) ; etc.

À l'aune de la Vision du Cameroun à l'horizon 2035 et à travers le secteur industries et services, un accent particulier sera porté aussi bien sur la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire, propice à la promotion du tourisme et des loisirs camerounais qu'à l'amélioration de la qualité de l'offre touristique et des loisirs.

À cet égard, il s'agira de valoriser le riche potentiel touristique et des loisirs du Cameroun afin de faire de ce pays la première destination touristique en Afrique noire où les touristes conquies séjourneront assez longtemps et auront surtout envie d'y revenir le plus souvent, comme l'a si fort judicieusement prescrit le Chef de l'Etat.

De ce qui précède, la formulation de la **vision** dans le domaine du tourisme et des loisirs est ainsi faite : « **Cameroun : première destination touristique en Afrique sub-saharienne à l'horizon 2035** ».

À partir de cette vision déclinée en matière de tourisme et des loisirs, l'objectif global de ce secteur d'activités est de : « **Rendre la destination Cameroun plus attractive et compétitive** ».

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Le bilan du MINTOUL pour le compte des exercices 2020 et 2021 (à mi-parcours) est présenté comme suit :

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

3.1.1 Bilan technique de l'exécution du Budget 2020

Conformément aux conclusions du Rapport Annuel de Performance 2019, la mise en œuvre du budget programme 2020, grâce à une gestion optimale des ressources budgétaires allouées, a conduit le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) à la réalisation des actions et activités retenues dans son PPA 2021. Toutes choses qui ont contribué à l'atteinte de l'objectif stratégique du sous-secteur tourisme et loisirs.

Il faut rappeler que le budget programme de l'exercice 2020 du Ministère du Tourisme et des Loisirs s'élevait à 1 000 000 000 F CFA pour la subvention accordée pour la soutien à l'activité touristique et **14 442 000 000 F CFA** en ressource interne. Ce budget a été revu à la baisse en cours d'exercice après le collectif budgétaire pour le ramener à 9 074 000 000 et réparti de la manière suivante :

Budget de Fonctionnement : 3 054 000 000 F CFA ;

Budget d'investissement : 6 020 000 000 F CFA.

Ce budget programme a été ventilé en dépenses de fonctionnement et d'investissement entre les trois programmes que pilotait le MINTOUL. On a (hors CAS) :

Programme 317 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs : **6 470 843 619 F CFA**

Programme 318 : Promotion du tourisme et des loisirs : **912 678 902 F CFA**

Programme 320 (support): Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur du tourisme et des loisirs : **1 695 365 822 F CFA**

Programme 317 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs

Actions	Activités	Extrants programmés (voir PPA et chaîne de résultats 2020)	Extrants obtenus (en fin 2020)	Ecart	commentaires
Action 1: Valorisation des sites touristiques	Poursuite Aménagement de la falaise de MBE pour un coût estimé à 215 000 000	• Construction de la maison du gardien ; • Construction d'un bâtiment servant de cantine ; • Eclairage du site par un système d'alimentation solaire ; • Equipement du bloc administratif en mobilier de bureau ; • Equipement du restaurant et des chambres ; • Equipement du bloc hébergement .	• 02 boukarous construits et équipés • 01 forage avec château d'eau construit • Salle de fêtes équipée	0	• Transport du matériel de travail pour le site ; Mauvais état de la route.
	Poursuite aménagement du Site touristique de Dzeng	• Construction et équipement des cases touristiques et construction des miradors.	• Un écolodge au mont TIZON construit et équipé	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Aménagement du site abritant la résidence du Dr Jamot à ABONG-MBANG	• Construction de l'auberge à proximité de la résidence du Dr. Jamot	-structure administrative construite et équipée ; - Bar-restaurant construit et équipé - site alimenté en énergie solaire	-20%	Lenteur dans le paiement de décompte
	Aménagement du Site touristique Source de la Kadey	• Aménagement et valorisation du site.	• Clôture, pavé et parking construit ; • Salle de réunions avec bureaux annexes construits ; • 01 forage avec château d'eau construit	0	forclusion
	Poursuite aménagement du Site touristique de KOZA	• Construction du campement communal ; • Equipement du campement communal.	• Des escaliers d'accès à la structure d'accueil avec garde-corps construits ; • 01 abri et 10 bancs publics construits	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Aménagement du Site touristique de NJIKWA	• Construction et équipement d'un snack-bar, des blocs d'hébergement ; • Electrification solaire du site ; • Installation du réseau internet au Centre touristique d'Oshie	• 01 musée à Mbeghang Bamessing construit ; • 01 musée à Bamunka construit	0	RAS
	Aménagement du lac municipal de Bagantgé	• Construction du restaurant au bord du lac municipal de Bagantgé.	• 01 nouveau jardin botanique conçu et développé; • 01 restaurant construit et équipé	0	RAS
Action 2: Développement des infrastructures hôtelières	Poursuite des travaux de construction et d'équipement de l'hôtel 3* d'Ebolowa	• Finalisation des travaux et de la fourniture/pose des équipements de l'hôtel ; • Maîtrise d'œuvre des travaux de construction et d'équipement.	Hôtel fonctionnel		
	Réhabilitation du campement le Flamboyant de Mokolo	• Réhabilitation des bâtiments d'hébergement.	Equipements complémentaires des chambres et de la boîte de nuit et aménagement complémentaire réalisés	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Construction et Equipement des hôtels de la CAN 2021 à Garoua	• Construction et équipement de l'hôtel 100 chambres et réhabilitation /extension de l'hôtel la Benoué à Garoua.	• l'hôtel 70 chambres construit et équipé • Construction et équipement de l'hôtel 100 chambres à 50% • Réhabilitation/extension de l'hôtel la Benoué à Garoua. Travaux 50%	0	RAS
	Réhabilitation et extension de l'hôtel de l'Océan	• Construction d'un bâtiment d'hébergement R+2 ; • Maîtrise d'œuvre des travaux	Population indemnisée	0	RAS
Action 3 : Développement des infrastructures de loisirs	Aménagement d'une station nautique à Lagdo	Acquisition des équipements de jeux indoors à la station nautique de Lagdo	VRD aménagés.	0	RAS
Action 4 : Amélioration des prestations dans les structures touristiques	Tenue des sessions de la Commission Technique Nationale des Etablissements de Tourisme	11	10	Absence de moyens pour la tenue mensuelle des sessions et le paiement des primes	Tenue de 10 sessions au lieu de 12 et dossiers soumis par les promoteurs de mauvaise qualité
	Activité 2 : Tenue des sessions de la Commission de Classement	04	00	Absences des moyens pour la tenue normale des sessions et les paiements des primes de session.	Absence des moyens nécessaires pour la collecte des données et la tenue des commissions.

Programme 318 : Promotion du tourisme et des loisirs

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Actions	Activités	Extrants programmés (voir PPA et chaîne de résultats 2020)	Extrants obtenus (en fin 2020)	Ecart	commentaires
Action 1 : Promotion du tourisme interne	organisation de la Journée Mondiale du Tourisme 2020	Commémoration de la journée mondiale du tourisme	Discours du Secrétaire Général de l'OMT lu	0	Mobilisation mitigée des opérateurs du secteur
	Appui multiforme aux initiatives privées de création et d'animation des clubs tourisme et loisirs dans les lycées, collèges et universités, à l'écotourisme	Appui à la création des clubs tourisme et loisirs dans les lycées, collèges et universités, à l'écotourisme	- 70 appuis et 37 clubs tourisme créés créations	. 0	Déficit d'animateurs qualifiés dans les stands et les Club de tourisme
	Participation aux foires et festivals nationaux	Participation aux foires et festivals nationaux	Participation à 12 foires et festivals nationaux	-10 activités	Difficultés liées au déblocage dans le CAS
	Organisation des campagnes promotionnelles et communication touristique	Organisation de voyages de presses avec EURONEWS	Un voyage de presses avec EURONEWS Organisé	RAS	Difficultés liées au déblocage dans le CAS
Action 2 : Promotion du tourisme récepteur	Participation aux foires et salons internationaux sur le tourisme	Participation aux foires et salons sur le tourisme	Participation effective à 20 foires et salons sur le tourisme	RAS	La désinformation des médias étrangers sur la destination Cameroun -Baisse considérable des entrées aux postes frontières camerounais.
	Participation aux assises de l'OMT et l'OCI	participation aux assises de l'OMT et l'OCI	participation aux assises de l'OMT et l'OCI	0	RAS
Action 3 : Promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs	Elaboration de l'étude en vue de la stratégie de Développement des Loisirs au Cameroun phase 2	étude en vue de la stratégie de Développement des Loisirs au Cameroun phase 2 élaborée	étude en vue de la stratégie de Développement des Loisirs au Cameroun phase 2 validée	RAS	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	organisation de 10 sessions des moniteurs et animateurs des œuvres de vacances	formation de 102 moniteurs et animateurs des œuvres de vacances	48 moniteurs et animateurs des œuvres de vacances formés	RAS	RAS
Action 4 : Promotion des activités de loisirs pour enfants jeunes, adultes et personnes vulnérables	Organisation des colonies de vacances	Organisation de 02 colonies de vacances	02 colonies de vacances organisées	0	
	organisation des centres aérés	Organisation de 04 centres aérés	04 centres aérés organisés	0	RAS
	Organisation des Classes promenades dans les régions	Organisation de 10 Classes promenades dans les régions	Activité non effectuée	0	Sensibilisation dans les régions insuffisante
Action 5 : Promotion électronique de la destination Cameroun	Atelier de mise à niveau des administrateurs des outils de promotion électronique	mise à niveau de 08 administrateurs des outils de promotion électronique	10 administrateurs des outils de promotion électronique mis à niveau	Activité fractionnée et réalisée en deux phases (phase 1 et phase 2)	RAS
	Relooking des outils de promotion électronique	- suite intégration de l'outil statistique dans le site web - suite réorganisation de toutes les plateformes du MINTOUL autour de son portail web principal - suite intégration du module sur le suivi des actes de carrière	RAS	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Référencement et sécurisation des outils de promotion électronique	- Optimisation du positionnement des outils de promotion électronique dans les meilleurs résultats des moteurs de recherche ; - Amélioration de la visibilité des activités du MINTOUL et des richesses du Cameroun ;	RAS	0	RAS
--	--	--	-----	---	-----

Programme : 320 Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Tourisme et Loisirs

Actions	Activités	Extrants programmés (<i>voir PPA et chaine de résultats 2020</i>)	Extrants obtenus (<i>en fin 2020</i>)	Ecart	commentaires
Action 01 : Coordination et suivi des activités des services	Acquisition du matériel informatique et réseau dans les services centraux.	Matériel informatique et réseau acquis dans les services centraux.	Matériel informatique et réseau dans les services centraux acquis et disponibles	RAS	Marché exécuté à 100%
	Acquisition des mobiliers et du matériel de bureau dans les services centraux.	Mobiliers et matériel de bureau acquis	Mobiliers et matériel de bureau acquis et disponibles	RAS	Marché exécuté à 100%
	Elaboration et évaluation de la politique du tourisme et des loisirs (Cabinet MINTOUL et dépenses non réparties)	politique du tourisme et des loisirs Elaboration et évaluation	Politique du tourisme et des loisirs Elaboration et évaluation	RAS	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Evaluation des performances, contrôle des services et promotion de la bonne gouvernance et lutte contre la corruption (Inspection Générale)	promotion de la bonne gouvernance et lutte contre la corruption	bonne gouvernance promotion et corruption réduite à sa simple expression	0	RAS
	Animation du Comité genre	Comité genre animé	Comité genre animé	0	RAS
	Suivi de l'instruction des affaires du Ministère (Secrétariat Général)	Instruction des affaires du Ministère suivie	Instruction des affaires du Ministère suivie	0	RAS
	Suivi des missions du cabinet (Conseillers Techniques)	Missions du cabinet suivies	Missions du cabinet suivies	0	RAS
	Gestions de ressources humaines, matérielles et financières (Direction des Affaires Générales)	Ressources humaines, matérielles et financière gérées	Ressources humaines, matérielles et financière gérées	0	RAS
	Règlement des arriérés	Arriérés réglés	Arriérés réglés	0	RAS
Action 2 : Contrôle et audit interne	Evaluation des performances des services.	Performances des services déconcentrés.	-04 services déconcentrés du MINTOUL ont été audités (DRTL/SD/ES/LT/NW).	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Fonctionnement Cellule Bonne Gouvernance	-Vérification de l'utilisation des moyens financiers ; - Vérification des qualifications des personnels et leur affectation	-Vérification de l'utilisation des moyens financiers effectuée ; - Vérification des qualifications des personnels et leur affectation effectuée pour les 05 services déconcentrés audités.	0	RAS
	Poursuite élaboration d'un code de bonne conduite	Code de bonne conduite élaboré	Code de bonne conduite en cours d'élaboration.	0	RAS
	Mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption au sein du ministère	Stratégie de lutte contre la corruption au sein du ministère mise en œuvre.	Stratégie de lutte contre la corruption au sein du ministère mise en œuvre.	0	RAS
	Suivi et encadrement du transfert de compétences en matière de tourisme et de loisirs.	Transfert de compétences en matière de tourisme et de loisirs suivi et encadré.	Elaboration d'un guide méthodologique d'exercice de compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de tourisme et de loisirs. Cahier de charges élaborées	0	RAS
	Amélioration du fonctionnement des services	Fonctionnement des services amélioré	Fonctionnement des services amélioré au cours des missions d'inspection.	0	RAS
	Mise en œuvre du partenariat MINTOUL/FEICO M	Partenariat MINTOUL/FEICO M mis en œuvre.	Tenue de plusieurs réunions de mise en œuvre du partenariat MINTOUL/FEICO M	0	RAS
	Appui à la réalisation des activités du Ministère	Appui à la réalisation des activités du Ministère réalisé	Appui à la réalisation des activités du Ministère réalisé	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Mise en œuvre du partenariat MINTOUL/ANOR.	Partenariat MINTOUL/ANOR mis en œuvre.	Mise en place du Comité de suivi et d'évaluation du plan d'action 2016.	0	RAS
Action 3 : Gestion budgétaire et financière	Elaboration du PPA	Production du rapport Programme des Performances des Administrations (PPA)	Rapport Programme des Performance des Administrations (PPA) produit et disponible.	0	RAS
	Elaboration du RAP	Production du Rapport Annuel des Performances des Administrations (RAP)	Rapport Annuel des Performances (RAP) produit et disponible.	0	RAS
	Elaboration, suivi et exécution du Budget-programme	Budget - programme élaboré et exécuté	Budget-programme élaboré et exécuté	0	RAS
Action 4 : Renforcement des infrastructures administratives	Finalisation des travaux de construction de la Délégation Départementale du Haut Nkam	Délégation Départementale du Haut Nkam construite	Second œuvre finalisé	0	RAS
	Finalisation des travaux de construction de la délégation Départementale du Faro et Déo	Délégation Départementale du Faro et Déo construite	Second œuvre finalisé	0	RAS
	Finalisation des travaux de construction de la clôture de la DRTL du Nord-Ouest	Clôture construite	Travaux réceptionnés	0	RAS
	Acquisition des mobiliers de bureau pour les délégations régionales du Sud, Littoral et Extrême Nord				

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 05: Développement des ressources humaines	Animation du Comité de lutte contre le VIH/SIDA	Dépistage de 250 personnels lors des campagnes de dépistage	250 dépistés	0	RAS
	Gestion du personnel	12 séminaires de formations dans les 10 régions	12 séminaires organisés	0	RAS
	Gestion du Projet SIGIPES	220 actes de promotion initiés	220 actes signés et validés	0	RAS
Action 08 : Etudes stratégiques, planification et programmation	Elaboration et Revue des programmes	Programmes revus et actualisés	Programmes revus et actualisés	0	Foisonnement des documents de planification à transmettre au MINEPAT et au MINFI
	Elaboration du CDMT initial et ajusté	CDMT produit	CDMT produit	0	Foisonnement des documents de planification à transmettre au MINEPAT et au MINFI
	Elaboration du PPA en liaison avec la DAG	PPA produit	PPA produit	0	Foisonnement des documents de planification à transmettre au MINEPAT et au MINFI
	Elaboration du Budget programme en liaison	Budget programme élaboré	Budget programme élaboré	0	Foisonnement des documents de planification à transmettre au MINEPAT et au MINFI
Action 9 : Mise en place d'un compte satellite du tourisme	Production des statistiques de base du tourisme et des loisirs	Annuaire statistique 2020 élaboré	Annuaire statistique 2020 élaboré	0	RAS
	Réalisation d'une plateforme web pour la saisie à distance des statistiques du tourisme et de loisirs	Plateforme web pour la saisie à distance des statistiques du tourisme et de loisirs disponible	Plateforme web pour la saisie à distance des statistiques du tourisme et de loisirs disponible	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 10: Amélioration de l'offre de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs	Renforcement des compétences et du professionnalisme des acteurs du sous-secteur tourisme, hôtellerie et loisirs	Organisation des 02 séminaires à Kribi et à Ebolowa	02 séminaires organisés à Kribi et à Ebolowa	0	RAS
	Implémentation des programmes de formation professionnelle en tourisme, hôtellerie et loisirs	Programmes de formation professionnelle en tourisme, hôtellerie et loisirs implémentés à Bafoussam.	Programmes de formation professionnelle en tourisme, hôtellerie et loisirs implémentés à Bafoussam.	0	Objectif atteint
	Elaboration de l'annuaire des structures de formation en tourisme, hôtellerie et Loisirs	Annuaire des structures de formation en tourisme, hôtellerie et Loisirs élaboré et disponible	Annuaire des structures de formation en tourisme, hôtellerie et Loisirs élaboré et disponible	0	RAS
	Organisation du concours d'entrée à l'Ecole d'Hôtellerie et du Tourisme de la CEMAC	Concours d'entrée à l'Ecole d'Hôtellerie et du Tourisme de la CEMAC (édition 2019) organisé.	Concours d'entrée à l'Ecole d'Hôtellerie et du Tourisme de la CEMAC (édition 2019) organisé et résultats publiés	0	Objectif atteint
Action 11 : Développement des TIC	Mise en place de l'Infrastructure réseau dans les délégations régionales + Connexion Internet	3 DRTL avec réseau et internet	3 DRTL avec réseau et internet	0	Retard causé par le fait que les travaux se débrouillaient dans 3 sites (DRTL) différents
	Automatisation des tâches métiers	Déploiement du logiciel de gestion du courrier	Un logiciel de gestion du courrier déployé	0	RAS
Action 12: Conseil juridique	Finalisation du projet de décret d'application de la loi régissant l'activité touristique et des loisirs	Projet de décret d'application de la loi régissant l'activité touristique et des loisirs élaboré et disponible	Projet de décret d'application de la loi régissant l'activité touristique et des loisirs en cours d'élaboration	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Elaboration des statuts juridiques de certains hôtels du parc hôtelier de l'Etat	Statuts juridiques de certains hôtels du parc hôtelier de l'Etat élaborés et disponibles	Statuts juridiques de certains hôtels du parc hôtelier de l'Etat élaborés et disponibles	0	RAS
Action 13: Communication et relations publiques	Couverture médiatique des activités présidées par le MINETAT	Toutes les activités présidées par le MINETAT médiatisées	Toutes les activités présidées par le MINETAT médiatisées	0	RAS
	Reportage pour le magazine et animation de la page facebook du Mintoul	Reportage pour le magazine du Mintoul réalisé et page facebook animée	Reportage pour le magazine du Mintoul réalisé et page facebook animée	0	RAS
Action 14: Gestion des ressources documentaires, des courriers et traduction	Automatisation de la gestion du courrier et des ressources documentaires	Outil de Gestion du courrier et des ressources documentaires automatisée.	Outil de Gestion et des ressources documentaires réalisé.	0	Le faible engouement des personnels dans son utilisation
	Aménagement du cadre de la documentions et des archives	Espace aménagé pour la documentation et des archives	Bon archivage des documents	0	RAS
	Définition d'une politique générale d'archivage	Audit documentaire	Audit documentaire réalisé	0	RAS
	Traduction multilingue des documents	Discours, correspondances administratives, livres et Avis d'Appel d'Offres traduits.	-02 discours du MINETAT traduits ; -03 discours de Mme le SG/MINTOUL traduits ; - Plus d'une trentaine d'Avis d'Appel d'Offres traduits.	0.	RAS
Action 15 : Contrôle et inspection des établissements de tourisme et de loisirs	Contrôle et inspection des établissements de tourisme et des loisirs clandestins et autorisés	Liste des établissements clandestins élaborés et établissement respectant les normes classées	Un contrôle effectué	0.	Insuffisance des moyens alloués pour réaliser l'activité

Action 16 : Amélioration des conditions de développement des activités du tourisme et des loisirs	Organisation des sessions du CNT	02 sessions du CNT organisées	01 session du CNT organisée	0	Prévues 02 fois dans l'année, une seule s'est déjà tenue et la 2 ^{ème} prévue le 31 janvier 2017, soit 50% de taux de réalisation
	Organisation des réunions du Comité ad hoc du CNT	02 réunions du comité ad hoc organisées	02 réunions du comité ad hoc organisées	0	Prévues 02 fois dans l'année, les 02 réunions ont été effectivement tenues, soit 100% de taux de réalisation.
	Organisation des réunions du Comité d'appui du CNT	02 réunions du comité d'appui du CNT organisées	02 réunions du comité d'appui du CNT organisées	RAS	Prévues 02 fois dans l'année, les 02 réunions ont été effectivement tenues, soit 100% de taux de réalisation
	Organisation des missions d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations du CNT sur le terrain	04 Missions d'évaluation des recommandations du CNT sur le terrain effectuées	04 Missions d'évaluation des recommandations du CNT sur le terrain effectuées	RAS	Mission d'évaluation de l'accueil de l'Aéroport international de Douala.

3.1.2 EXECUTION TECHNIQUE A MI-PARCOURS POUR L'EXERCICE 2021

Au 30 juin 2021 l'exécution des projets à gestion centrale se présente comme suit :

Bilan technique à mi-parcours 2021 par activité et action pour chaque programme

Programme 1 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs					
Action	Activités	Extrants programmés	Extrants obtenus (en cours)	Ecart	Commentaires
ACTION 1 : Valorisation des sites touristiques	Aménagement de la Falaise de MBE	Construction de la maison du gardien et de la guérite	Travaux réceptionnés	RAS	Ras
		Rehabilitation des infrastructures	En cours	RAS	Ras
		Éclairage du site par voie solaire	En cours	RAS	Ras

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

		Equipe ment en mobilier de bureau du bloc administratif	En cours	RAS	Ras
		Equipe ment du bloc hébergement, du restaurant et chambres	En cours	RAS	Ras
	Aménagement du site touristique de NZENG	Construction et équipement des cases touristiques et construction des miradors	En cours	RAS	Ras
	Aménagement du site touristique autour de la résidence du Dr Jamot	Construction d'une auberge à proximité de la Résidence Jamot	En cours	RAS	Ras
	Aménagement de la source de la Kadey	Aménagement et valorisation du site écotouristique dénommé source de la Kadey	En cours	RAS	Ras
	Aménagement du Campement de Pette	Construction de la clôture	En cours	RAS	Ras
	Aménagement d'un campement communal de KOZA	Construction d'un campement communautaire Equipe ment du campement communal	En cours	RAS	Ras
	Aménagement du Centre touristique d'Oshie	Construction et équipement d'un snack-bar, blocs d'hébergement, électrification solaire et installation d'Internet dans le centre touristique d'Oshie	En cours	RAS	Ras

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Aménagement du lac municipal de Banganté	Construction du bloc administratif	En cours	RAS	Ras
	Aménagement des sites touristiques d'Ebolowa	Construction d'une case touristique à AKO'AKAS Construction d'une case touristique à ENONGAL (Mission) Construction d'une case touristique à ELAT (mission) Construction d'une case touristique à NLAYOP	En cours	RAS	Ras
	Aménagement des sites touristiques de LIMBE	Construction d'un parc d'attractions avec terrain communautaire et tribune à Mukundange derrière le bureau du conseil municipal de Limbé II	En cours	RAS	Ras
	Réhabilitation des vestiges du Lamidat de Yagoua à des fins touristique	Paiement des arriérés	Liquidé	RAS	Ras
	Aménagement du Site d'Ebodjé	Construction d'une structure d'accueil au site touristique d'Ebodje à Campo Kribi	En cours	RAS	Ras
	Etude technique en vue de l'aménagement d'une Station Touristique	Elaboration d'une étude d'aménagement d'une station touristique	Collectif budgétaire	100%	Projet reconduit en 2021
	Construction d'une adduction d'eau potable + réservoir au Centre Touristique d'Oshie	Paiement des arriérés	Liquidé	RAS	Ras

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Actions 2: développement des infrastructures hôtelières	Poursuite des travaux de construction et d'équipement de l'hôtel d'Ebolowa	Finalisation des travaux et de la fourniture/pose des équipements de l'Hôtel d'Ebolowa	Marche attribué	RAS	RAS
		Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction et d'équipement de l'hôtel d'Ebolowa	Marche attribué		RAS
		Contrôle technique et géotechnique des travaux de construction et d'équipement de l'Hôtel d'Ebolowa		RAS	RAS
	Poursuite des travaux de réhabilitation et d'extension du campement le Flamboyant	Equipement complémentaire des chambres et de la boîte de nuit et aménagement complémentaire du Campement le Flamboyant	Equipements réceptionnés	0	RAS
	Réhabilitation du Campement le Flamboyant	Paiement des arriérés	Liquide	0	RAS
	Réhabilitation de l'hôtel Bénoué à Garoua	Réhabilitation de l'hôtel de la Bénoué + Construction et équipement d'un hôtel de 100 chambres et d'un hôtel de 70 chambres	Hôtel 100 chambres réceptionné Réhabilitation en cours	35%	RAS
	Réhabilitation de l'hôtel de l'Océan, Centre d'Accueil de Kribi	Poursuite des travaux de Construction d'un immeuble R+1 de 22 chambres et une suite junior	Gros et second œuvres achevés VRD en cours de finalisation (65%)	35%	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

		Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction du Centre d'Accueil de Kribi			
--	--	--	--	--	--

Programme 320 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Tourisme et Loisirs

Action	Activités	Extrants programmés	Extrants obtenus (en cours)	Ecart	Commentaires
Action 4 : Renforcement des infrastructures administratives	Construction de la Délégation Départementale du Faro et Déo	Construction (phase2: toiture, peinture, métallurgie, menuiserie)	En cours d'exécution	25%	RAS
	Paiement des travaux de construction de la DRTL de l'Est réalisés en 2004	Paiement des arriérés	Liquidé et transmis à la paierie	0	RAS
	Construction de la clôture avec guérite de la Délégation Régionale du Tourisme et des Loisirs du Nord	Paiement des arriérés	Liquidé et transmis à la paierie	0	RAS
	Construction de la DDTL du Haut Nkam	Paiement des arriérés	Second œuvre terminé	30%	RAS
		Construction phase 2			
	Equipement des Délégations Régionales du Tourisme et des Loisirs	Acquisition du mobilier de bureau dans les DRTL du Sud, Centre, Littoral et extrême-Nord	mobilier de bureau dans les DRTL du Sud, Centre et Littoral réceptionnés	30%	RAS
				35%	

■ 3.2. BILAN FINANCIER

3.2.1-Bilan financier du MINTOUL au titre de l'exercice 2020

Les activités majeures réalisées au cours de l'exercice 2020 dans le cadre du développement du domaine du tourisme et des loisirs sont :

Tableau N°1: Bilan financier par action pour chaque programme 2020

Programme 1 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs						
Actions	Montant AE budgétisé en 2020 (en millions FCFA)	Montant CP budgétisé en 2020 (en millions FCFA)	Montant CP exécuté en 2020 (en millions FCFA)	Taux d'exécution	Ecart	Commentaires
Action 1 : Valorisation des sites touristiques	1 764 829 937	1 764 829 937	1 633 909 831	98,25%	1,75%	
Action 2 : développement des infrastructures hôtelières	4 571 542 501	4 571 542 501	4 570 685 233	99,98%	0,02%	
Action 3 : développement des infrastructures de loisirs	46 890 000	46 890 000	46 890 000	99,84 %	0,16%	
Action 4 : Amélioration des prestations dans les structures touristiques	87 581 181	87 581 181	87 439 882	99,84%	0,16%	

Programme 2 : Promotion du tourisme et des loisirs						
Action	Montant AE budgétisé en 2020	Montant CP budgétisé en 2020	Montant CP exécuté en 2020	Taux d'exécution	Ecart	Commentaires
Action 1: Promotion du tourisme interne	808 627 893	808 627 893	326 205 028	57,82 %	42,18%	Difficultés d'approvisionn ement en ressources du CAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 2: Promotion du tourisme récepteur	285 934 015	285 934 015	285 934 015	100%	0	RAS
Action 4: Promotion de la culture des loisirs saints et éducatifs	16 572 569	16 572 569	16 517 122	99,67%	0,33%	RAS

Programme 3 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Tourisme et Loisirs

Actions	Montant AE budgétisé en 2020	Montant CP budgétisé en 2020	Montant CP exécuté en 2020	Taux d'exécution	Ecart	Commentaires
Action 1: Coordination et suivi des activités des services	465 662 558	465 662 558	463 961 657	99,63%	0	RAS
Action 2 : Audit et contrôle	17 542 207	17 542 207	17 516 915	99,63%	0	RAS
Action 3 : Gestion budgétaire et financière	127 765 264	127 765 264	125 146 107	97,95%	0	RAS
Action 4 : Renforcement des infrastructures administratives	192 082 000	192 082 000	107 482 000	55, 96%	0	RAS
Action 5 : Développemen t des ressources humaines	841 515 972	841 515 972	625 887 100	74,37%	0	RAS
Action 8: Etudes stratégiques, planification et programmation	31 526 743	31 526 743	31 523 254	99,99%	0	RAS
Action 9 : Mise en place d'un compte satellite du tourisme	15 130 950	15 130 950	15 100 061	99,80%	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 10 : Amélioration de l'offre de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs	32 334 959	32 334 959	32 283 594	100%	0	RAS
Action 13 : Communication et Relations Publiques	6 239 288	6 239 288	6 238 400	99,99%	0	RAS
Action 16 : Améliorer les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des touristes	15 565 881	15 565 881	15 538 293	99,82%	0	RAS

3.2.1-Bilan financier du MINTOUL au titre de l'exercice 2021 mi-parcours

Tableau N°4 : Exécution financière (à mi-parcours)

Programme 1 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs						
Action	Montant AE budgétisé en 2021	Montant CP budgétisé en 2021	Montant CP exécuté en 2021	Taux d'exécution	Ecart	Commentaires
Action 04 : Valorisation des sites touristique	1 706 574 6650	1 706 574 6650	362 332 316	21,23%		Absence d'informations relatives aux projets transférés
Action 01 : Développemen t des infrastructures hôtelières	3 383 500 000	3 383 500 000	3 360 028 263	99,31%		En cours
Action 02 : Développemen t des infrastructures de loisirs	274 038 000	274 038 000	221 186 907	80,71%		En cours
Action 03: Amélioration des prestations dans les structures touristiques	85 890 000	85 890 000	46 924 621	54,63%		En cours

Programme 2 : Promotion du tourisme et des loisirs

Action	Montant AE budgétisé en 2021	Montant CP budgétisé en 2021	Montant CP exécuté en 2021	Taux d'exécution	Ecart	Commentaires
Action 01 : Promotion du tourisme interne	829 084 150	829 084 150	449 063 997	54,16%		En cours
Action 2 : Promotion du tourisme récepteur	188 430 000	188 430 000	0	100%		Non remonter des informations des services extérieurs
Action 4 : promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs	26 500 000	26 500 000	18 015 000	67,98 %		En cours

Programme 3 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Tourisme et Loisirs

Actions	Montant AE budgétisé en 2021	Montant CP budgétisé en 2021	Montant CP exécuté en 2021	Taux d'exécution	Ecart	Commentaires
Action 1: Coordination et suivi des activités des services	906 777 100	906 777 100	660 892 867	69,29%	30,71%	En cours
Action 2: Contrôle et audit interne	31 312 000	31 312 000	24 170 000	77,19%	22,81%	En cours
Action 3 : Gestion budgétaire et financière	192 091 000	192 091 000	142 814 170	74,35%	25,65%	En cours
Action 4 : Renforcement des infrastructures administratives	154 204 000	154 204 000	21 654 608	14,04%	85,96%	En cours

SYNTHESE DE LA STRATEGIE**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

Action 5 : Développement des ressources humaines	897 308 800	897 308 800	430 586 077	47,99%	52,01%	En cours
Action 8: Etudes stratégiques, planification et programmation	50 714 800	50 714 800	37 359 818	73,67%	26,33%	En cours
Action 9 : Mise en place d'un compte satellite du tourisme	48 675 500	48 675 500	42 745 113	87,82%	12,18%	En cours
Action 10: Amélioration de l'offre de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs	63 650 000	63 650 000	46 019 884	72,30%	27,70%	En cours
Action 11: Développement des TIC	4 950 000	4 950 000	4 950 000	100%	0,00%	Réalisé
Action 13: Communication et relations publiques	18 500 000	18 500 000	14 500 000	78,38%	21,62%	En cours
Action 16: Amélioration des conditions d'entrée et de sortie des touristes	30 400 000	30 400 000	22 190 000	72,99%	27,01%	En cours

■ 3.3. PERSPECTIVES

Le Ministère du Tourisme et de Loisirs, comme par le passé, cherche à structurer son offre touristique et de loisirs telle qu'elle soit en mesure de satisfaire la demande constituée de touristes internationaux et de touristes internes. A terme, il peut disposer des produits touristiques susceptibles d'être appréciés et consommés par les touristes en provenance des bassins touristiques américains, asiatiques et européens tout comme ceux qui résident sur territoire national camerounais.

A cet égard, il s'agit pour ce département ministériel de poursuivre l'œuvre gigantesque d'aménagement des sites touristiques, de construction/réhabilitation des hôtels et

d'aménagement des parcs de loisirs et stations nautiques susceptibles d'agrémenter la vie des visiteurs de la destination Cameroun avant, pendant et après de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2022.

Il y a lieu de mentionner que, dans le cadre de l'organisation de la CAN TotalEnergies 2021, la Confédération Africaine de Football (CAF) demande la construction d'un hôtel de quatre étoiles (4*) ayant au moins une capacité de 200 chambres dans chacune des villes (Bafoussam, Douala/Limbé, Garoua, Yaoundé) devant abriter les différentes poules. C'est dans ce cadre que le Gouvernement a adopté une approche de réalisation des infrastructures hôtelières en 03 (trois) axes à savoir :

- Le renforcement et la consolidation du Parc hôtelier de l'Etat ;
- Le Partenariat Public-Privé pour la mise à niveau des infrastructures existantes ;
- L'accompagnement des investisseurs privés pour la réalisation des nouvelles infrastructures hôtelières.

Sur tout un autre plan, le Ministère du Tourisme et des Loisirs se préoccupe d'assurer au maximum la sécurité des différents visiteurs de la destination Cameroun, tout comme en définitive, l'amélioration du cadre de vie de son personnel demeure sa préoccupation de tous les instants.

La chaîne prévisionnelle des résultats permet de visualiser les extrants/produits, effets et impacts susceptibles d'être générés par les activités à réaliser de 2022 à 2024.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

En cherchant à accueillir un nombre important de touristes, visiteurs nationaux et internationaux détenteurs de revenus importants, épargnés le plus souvent des mois durant, qu'ils cherchent à dépenser dans les destinations de leur rêve, il ne fait point de doute que la création d'emplois, la génération de richesses et l'amélioration du bien-être des populations rurales et urbaines s'en trouveront garanties.

A cet égard, le Ministère du tourisme et des Loisirs, à l'aune des orientations contenues dans la SND30 s'est fixé comme objectif stratégique de: « **Accueillir au moins Trois millions Cinq Cents touristes internationaux** »

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

De prime abord, il faut souligner que la prise en compte des directives du Premier Ministre Chef du Gouvernement à l'issue de la troisième session du PROMAGAR par correspondance N°A218/A-15/SG/PM du 28 septembre 2015 a permis de ramener les programmes du MINTOUL de quatre à trois dont deux opérationnels et un support.

Ainsi, la mise en œuvre l'objectif ministériel suscité se fait en direction des trois axes stratégiques ci-après:

Axe 1 : Structuration de l'offre du tourisme et des loisirs

Axe 2 : Promotion du tourisme et des loisirs à l'intérieur et à l'extérieur du Cameroun

Axe 3 : Amélioration de la gouvernance et gestion stratégique du sous-secteur tourisme et

loisirs

A chaque axe stratégique est rattaché un programme. Les deux premiers programmes sont dits techniques (PT) ou opérationnels et le troisième est un programme support (PS). Leur déclinaison est ainsi structurée :

Le **programme 014, Promotion du tourisme et des loisirs** qui a pour objectif Accroître le nombre de visiteurs est doté de 4 actions :

- Promotion du tourisme interne ;
- Promotion du tourisme récepteur ;
- Promotion des loisirs ;
- Education des populations à la culture touristique et des loisirs.

Le **Programme 150 : Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs**, dont l'objectif est d'accroître l'offre des produits et services touristiques et des loisirs comporte toujours 4 actions :

- Diversification des infrastructures ;
- Amélioration de la qualité des infrastructures ;
- Régulation du secteur du tourisme et des loisirs ;
- Amélioration de la qualité des services touristiques et de loisirs.

Le **programme 151 quant à lui, Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs** qui vise à améliorer la coordination des services et à assurer la bonne mise en œuvre des programmes a été reconstitué en 7 actions :

- Coordination et suivi des activités des services ;
- Contrôle et audit interne du fonctionnement et de la performance des services ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Amélioration du cadre de travail ;
- Planification et gestion budgétaire ;
- Système d'information et production des statistiques ;
- Communication et relations publiques.

Les différents programmes sont déclinés dans la synthèse stratégique ci-après, permettant d'apprécier leurs objectifs et indicateurs d'une part, et les valeurs au titre du triennat 2022-2024 d'autre part.

Tableau N°5 : SYNTHESE STRATEGIQUE PROGRAMMES DU MINTOUL 2022-2024

Programmes	Objectifs	Indicateurs	Unité (de mesure de l'indicateur)	Source de vérification	Réalisations	Estimation	Cible			Risque
					2020	2021	2022	2023	2024	
Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs	Accroître l'offre des produits et services touristiques et des loisirs	Valeur ajoutée du secteur du tourisme et des loisirs au PIB	Nombre	Rapport Annuel de Performance d'exécution	12	20	20	20	20	Insécurité et crise sanitaire

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Promotion du tourisme et des loisirs	Accroître le nombre de visiteurs	Nombre de visiteurs internationaux	Nombre	Annuaire des statistiques	10 502	2 000 000	2 000 000	2 000 000	3 500 000	Crise sanitaire
Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées	Taux	Rapport Annuel de Performance	75,25%	78,5%	80,25%	85,21%	88,21%	Crise sanitaire

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 014

Promotion du tourisme et des loisirs						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Promotion du tourisme interne	Accroître le nombre de visiteurs internes	Nombre de visiteurs internes enregistrés	4 000 000	5 000 000	Rapport Annuel de Performance
02	Promotion du tourisme récepteur	Accroître le nombre de visiteurs internationaux	Nombre de visiteurs internationaux accueillis	1 000 000	2 500 000	Rapport Annuel de Performance
03	Promotion des loisirs	Améliorer l'accessibilité des loisirs pour toutes les tranches de la population	Nombre de participants aux activités de loisirs	95	100	Rapport Annuel de Performance

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 150

Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Diversification des infrastructures	Augmenter le nombre d'infrastructures de tourisme et des loisirs	Nombre d'infrastructures opérationnelles	20	24	Rapport Annuel de Performance
03	Régulation du secteur du tourisme et des loisirs	Créer une dynamique d'amélioration de la gouvernance du secteur	Nombre de cadres de concertation organisé	1	2	Rapport Annuel de Performance
			Proportion nette des infrastructures agréées, classées ou reclassées	13,45	20	Rapport Annuel de Performance
04	Amélioration de la qualité des services touristiques et de loisirs	Améliorer la qualité de service	Proportion nette des infrastructures agréées, classées ou reclassées	8	12	Rapport Annuel de Performance

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 151

Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs

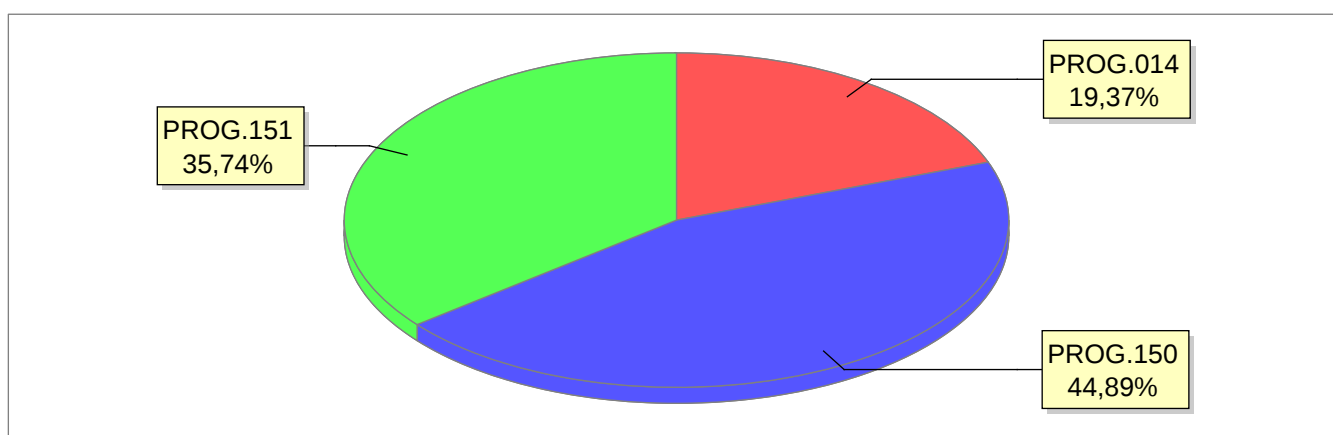
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Coordination et suivi des activités des services	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	2	4	Rapport Annuel de Performance
02	Contrôle et Audit interne du fonctionnement et de la performance des services	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	8,5	10	Rapport Annuel de Performance
03	Gestion des Ressources Humaines	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en oeuvre du plan annuel de formation	2	2	Rapport Annuel de Performance
04	Amélioration du cadre de travail	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	45	50	Rapport Annuel de Performance
05	Planification et Gestion budgétaire	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	4	4	Rapport Annuel de Performance
06	Information system and production of statistics	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	7	10	Rapport Annuel de Performance
07	Communication et Relations Publiques	Accroître la visibilité des actions menées	Taux d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	65	100	Rapport Annuel de Performance

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

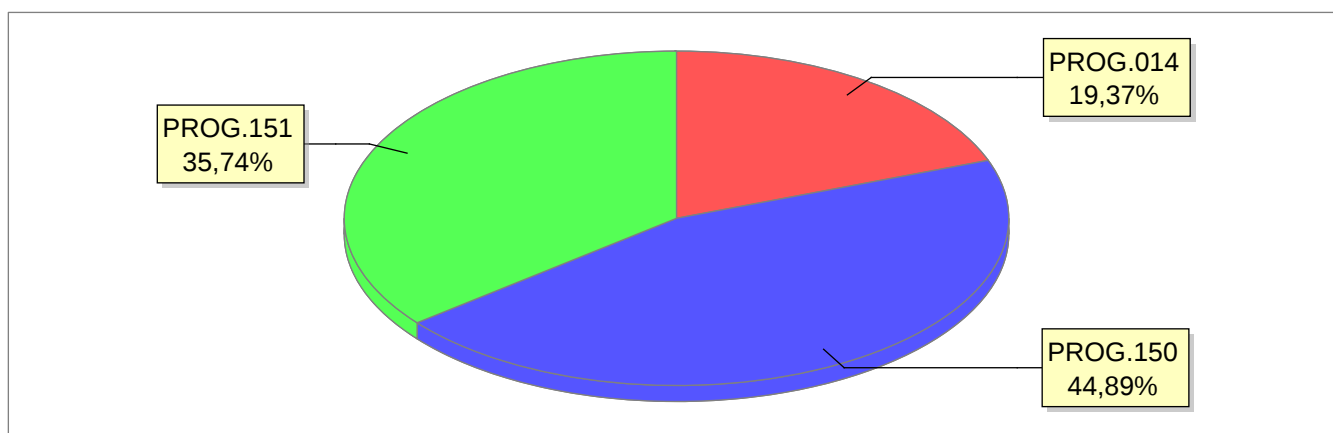
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
014	Promotion du tourisme et des loisirs	1 352 663 200	1 352 663 200	0	0	1 352 663 200	1 352 663 200
150	Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs	546 330 000	546 330 000	2 589 499 000	2 589 499 000	3 135 829 000	3 135 829 000
151	Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs	1 926 006 800	1 926 006 800	570 501 000	570 501 000	2 496 507 800	2 496 507 800
TOTAL		3 825 000 000	3 825 000 000	3 160 000 000	3 160 000 000	6 985 000 000	6 985 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 014

Promotion du tourisme et des loisirs

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ALASSA MFOUAPON

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 014, « Promotion du tourisme et des loisirs », vise l'incitation d'un plus grand nombre de touristes internes et internationaux à visiter le Cameroun et à découvrir ses attractions touristiques. En effet, c'est la dépense des touristes dans une localité ou un pays, qui permet aux entreprises locales de rentabiliser leurs investissements, de créer plus d'emplois stables, d'augmenter leurs chiffres d'affaires et d'accroître les taxes fiscales versées à l'Etat.

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire mondiale due à l'avènement du Coronavirus, le monde entier en général et le Cameroun en particulier se voit les frontières fermées. Aussi avec le discrédit jeté par nos compatriotes, la destination Cameroun se trouve menacée à l'intérieur comme à l'extérieur. Fort de ce constat, le Gouvernement du Cameroun doit se doter de moyen efficace pour assurer la promotion de la Destination Cameroun.

En effet, l'absence de touriste interne comme externe est synonyme d'absence d'emploi, de consommation des produits touristiques et de manque d'entrée des devises pour le trésor.

A cet titre, la participation à titre promotionnel aux foires, salons, festivals et autres manifestations nationales comme internationales tout comme leur organisation permet de consolider des démarches auprès des tours operators ou agents de tourisme, en vue de la programmation et de la commercialisation de la destination Cameroun quand la sécurité sanitaire sera rétablie.

C'est à travers les expositions dans des stands, la distribution des gadgets, de flyers et des dépliants que les responsables en charges de la promotion du tourisme et des loisirs se déploient à l'intérieur comme à l'extérieur pour vendre l'image du Cameroun.

En outre, le MINTOUL entend favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants, les adultes et les personnes vulnérables grâce à l'organisation des colonies de vacances, des classes promenades, des centres aérés.

Sur le plan stratégique, l'organisation d'un atelier d'imprégnation pour les moniteurs des œuvres de vacances, l'élaboration de la stratégie de développement des loisirs, la création des clubs et centres de loisirs, la production d'un manuel de jeux et loisirs éducatifs permet de développer la culture des loisirs sains et éducatifs chez les jeunes et partant chez toutes les couches sociales.

Le programme 014 nommé ci-dessus dont l'objectif est « Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non-résidents », avec comme indicateurs le nombre de touristes internes accueillis par an et Nombre de touristes internationaux accueillis, compte trois actions majeures.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Attirer les visiteurs internationaux et internes

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de visiteurs internationaux	nb	2017	1 021 460	2022	2 000 000

PROGRAMME 014 - Promotion du tourisme et des loisirs**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de visiteurs internationaux	
Objectif	Attirer les visiteurs internationaux et internes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	014 - Promotion du tourisme et des loisirs	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 1000000
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 2000000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2500000
	Année: 2023	Valeur: 3000000
	Année: 2024	Valeur: 3500000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de la Statistique	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budgét	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION DU TOURISME INTERNE
- ACTION 02:** PROMOTION DU TOURISME RÉCEPTEUR
- ACTION 03:** PROMOTION DES LOISIRS

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Elle se base sur l'incitation des touristes d'ici et d'ailleurs à visiter l'Afrique en miniature qu'est le Cameroun et à consommer ses produits touristiques. C'est en effet l'arrivée massive des touristes, disposant de moyens financiers pour faire face à leurs dépenses dans une localité ou un pays, qui permet aux entreprises de rentabiliser leurs investissements, de créer plus d'emplois, d'augmenter leurs chiffres d'affaires et d'accroître les taxes fiscales versées à l'Etat.

La destination Cameroun sera ainsi vendue à la fois aux résidents et aux non-résidents.

Dans le même ordre d'idées, la participation aux foires, salons, festivals, etc., tout comme leur organisation et une promotion électronique à travers une meilleure visibilité de la destination sur la toile permettront d'engager des démarches dans ce sens auprès des tours operators ou agents de tourisme, susceptibles de programmer la destination Cameroun.

Pour mesurer l'efficacité des actions de promotion, il faut établir un rapport entre les dépenses engagées pour la promotion à l'étranger et les recettes enregistrées par les arrivées de touristes étrangers. Il s'agira alors de savoir combien de Francs CFA le Cameroun a dépensé non seulement pour être visible à l'étranger mais aussi pour faire venir des touristes. De même, il sera question de déterminer le nombre de tour-operators étrangers ayant programmé la destination Cameroun dans leurs catalogues.

En outre, le MINTOUL entend favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants, adultes et personnes vulnérables grâce à l'organisation des colonies de vacances, des classes promenades, des foires de loisirs traditionnels, des centres aérés. Sur le plan stratégique, la création des clubs et centres de loisir, la production d'un manuel de jeux et loisirs éducatifs permettent de développer la culture des loisirs sains et éducatifs chez les jeunes.

Cependant après quelques années de conduite d'activités pilotes, l'Administration Nationale du Tourisme envisage le transfert de l'organisation des colonies de vacances, des classes promenade, soit aux communes, soit aux opérateurs touristiques privés, pour recentrer ses efforts sur leur encadrement et le suivi des compétences transférée

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01**Promotion du tourisme interne**

Avec un cadre de vie moyen, les Camerounais dans sa grande majorité ignorent ou savourent moins les produits touristiques. En effet, la programmation des activités touristiques reste très difficile dans un contexte marqué par l'insécurité et la survenue de la pandémie à Coronavirus. Les mesures barrières implémentées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la covid-19 ont conduit à restreindre les déplacements et la fréquentation des milieux publics à forte fréquentation tels que les espaces de loisir, les hôtels, les restaurants et les snack-bars.

Les problèmes liés aux phénomènes de BOKO HARAM, la crise socio-politique et la crise sanitaire du coronavirus nous obligent d'un point de vue stratégique à redynamiser le tourisme interne. Un arrêt total d'activités d'agences de voyages et tourisme dans leur ensemble avec la fermeture des frontières. La Destination Cameroun n'étant plus programmée dans les catalogues des T.O., le Grand Nord n'accueille guère de touristes, entraînant même la fermeture pure et simple de certaines agences, y compris celle en charge de la location automobiles, étroitement liées à la présence de visiteurs et de touristes...

Une baisse des taux d'occupation d'hôtels proches de zéro (0), notamment de l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Cette situation entraîne la mise en congé technique des employés et même la fermeture de quelques établissements d'hébergement et de restauration, l'arrêt brusque de certaines activités programmées.

Fort de ce constat, le Gouvernement doit entreprendre des mesures pouvant susciter les Camerounais à visiter les milieux touristiques et à consommer les produits touristiques.

OBJECTIF 1. Accroître le nombre de visiteurs interne

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de visiteurs internes enregistrés	nb	2021	4 000 000	2022	5 000 000

ACTION 02**Promotion du tourisme récepteur**

Le Contexte étant marqué par la crise post-électorale qui affiche une mauvaise image du pays, la crise sécuritaire dans les régions septentrionales du pays imposée par la secte BOKO HARAM, la crise sécuritaire dans les Régions du Sud-Ouest et du Nord -Ouest qui a conduit à des enlèvements et des décapitations des personnes, des tueries des civiles et des membres de forces de maintien de l'ordre et la crise sanitaire à coronavirus, ce qui conduit à la conquête des nouveaux marchés internationaux.

Face à ces menaces, le Gouvernement à travers les Bureaux d'informations touristiques développe des stratégies pour capter les touristes dans certaines zones émettrices quand la covid-19 sera maîtrisée. C'est pour cette raison que trois Bureaux d'informations installés dans trois continents permettent de vendre la Destination Cameroun.

A travers cette action, l'administration est chargée :
du développement et de la promotion du tourisme récepteur;

du développement des circuits touristiques ;
 du positionnement de la destination ;
 de la réalisation des documentaires et des bulletins d'informations touristiques ;
 de la conception et de la diffusion des supports promotionnels ;
 de l'analyse permanente du marché touristique ;
 de la promotion des investissements touristiques, en liaison avec les structures compétentes.

OBJECTIF 1. Accroître le nombre de visiteurs internationaux

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de visiteurs internationaux accueillis	nb	2021	1 000 000	2022	2 500 000

ACTION 03

Promotion des loisirs

Le contexte mondial marqué par la mutation vers le «tout numérique» contraint les destinations touristiques à l'utilisation de nouveaux canaux d'information via les outils numériques de communication dans le but de mettre l'information en temps réel à la disposition des consommateurs et capter les flux importants entre ses acteurs sur les différentes plateformes numériques ministérielles. Ceci va en droite ligne avec les actions consignées dans le Plan Stratégique Numérique 2020 du MINTOUL.

A travers cette action l'administration prévoit :

- la création et de la mise à jour du site Web du Ministère, en liaison avec la Cellule Informatique ;
- la mise en œuvre du plan de promotion du tourisme camerounais dans les médias électroniques, en liaison avec les administrations compétentes et organismes concernés ;
- la promotion du tourisme camerounais dans les médias électroniques, en liaison avec les administrations compétentes et organismes concernés ;
- la promotion de la destination Cameroun sur Internet ;
- la production infographique touristique et de la création de supports promotionnels électroniques ;
- la veille technologique sur les outils multimédias de promotion touristique ;
- la formulation des propositions relatives à la commercialisation électronique des produits touristiques
- la construction d'une base de données électronique sur les marchés touristiques ;
- l'organisation des rencontres virtuelles dans le domaine du tourisme.

OBJECTIF 1. Améliorer l'accessibilité des loisirs pour toutes les tranches de la population

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de participants aux activités de loisirs	nb	2021	95	2022	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de visiteurs internes enregistrés	
Objectif	Accroitre le nombre de visiteurs interne	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	014 - Promotion du tourisme et des loisirs	
Action concernée par l'objectif	01 - Promotion du tourisme interne	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la promotion du Tourisme et des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	A travers la plateforme de saisie à distance des statistiques	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 4500000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 5000000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 7000000
	Année: 2023	Valeur: 6000000
	Année: 2024	Valeur: 6000000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de la Statistique	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de visiteurs internationaux accueillis	
Objectif	Accroitre le nombre de visiteurs internationaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	014 - Promotion du tourisme et des loisirs	
Action concernée par l'objectif	02 - Promotion du tourisme récepteur	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	A travers une plateforme de saisie à distance des statistiques	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 10250
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2500000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2500000
	Année: 2023	Valeur: 3000000
	Année: 2024	Valeur: 3500000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	A travers la plateforme de saisi des statistiques à distance	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de participants aux activités de loisirs	
Objectif	Améliorer l’accessibilité des loisirs pour toutes les tranches de la population	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	014 - Promotion du tourisme et des loisirs	
Action concernée par l'objectif	03 - Promotion des loisirs	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 75
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 120
	Année: 2024	Valeur: 130
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	A travers la plateforme de collecte de statistique à distance	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction du Développement des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de campagnes de sensibilisations menées	
Objectif	Augmenter l'intérêt des populations aux activités touristiques et des loisirs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	014 - Promotion du tourisme et des loisirs	
Action concernée par l'objectif	04 - Education des populations à la culture touristique et des loisirs	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Dénérales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Cumul des chiffres	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2
	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	A travers les descentes sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction du Développement des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Général	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation	Interpollation linéaire	
5) Commentaires		
RAS		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Promotion du tourisme interne	1 133 883 200	1 133 883 200	0	0	1 133 883 200	1 133 883 200
02	Promotion du tourisme récepteur	188 430 000	188 430 000	0	0	188 430 000	188 430 000
03	Promotion des loisirs	30 350 000	30 350 000	0	0	30 350 000	30 350 000
TOTAL		1 352 663 200	1 352 663 200	0	0	1 352 663 200	1 352 663 200

7. PROGRAMME 150

Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs

RESPONSABLE DU PROGRAMME

EMMANUEL ACHAKI OYEBOG

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le cadre de la promotion de sa destination, le Cameroun est appelé à présenter une offre touristique capable d'attirer les potentiels touristes qu'ils soient externes ou internes. Malgré son potentiel touristique, le Cameroun peine à capter un nombre important de touristes car ne dispose pas de site touristique dont l'aménagement est arrivé à terme, ni de parc de loisirs moins des structures d'hébergement offrant des services de qualité. Les privés qui investissent dans le secteur ne respectent pas les normes en la matière.

De manière générale, le Cameroun dispose de près de 837 sites naturels, historiques et culturels qui constituent de véritables points d'attraction des touristes, auxquels s'ajoutent des espaces de loisirs en cours de création. Son parc hôtelier sous gérance directe du MINTOUL en pleine construction ou réhabilitation/extension vient renforcer le réceptif touristique. Aussi, il existe des structures touristiques et de loisirs privées, mais malheureusement certaines évoluant en marge de la réglementation en vigueur.

Afin de donner l'image de marque d'une destination prisée, le Gouvernement s'est doté d'un programme dénommé « Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs » dans le cadre de l'implémentation de la réforme sur la Budgétisation par Programme. Le programme 150 : Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs doit permettre nul doute de doter le Cameroun des infrastructures touristiques et des loisirs et de disposer ainsi des produits touristiques susceptibles d'être consommés tant par les touristes internationaux qu'internes.

Ce programme comporte quatre actions dont la diversification des infrastructures, l'amélioration de la qualité des infrastructures, la régulation du secteur du tourisme et des loisirs et l'amélioration de la qualité des services touristiques et de loisirs qui se déclinent en des activités et des tâches.

Compte tenu du coût de la valorisation d'un site touristique varie entre 800 millions et 1,5 milliards de FCFA, voire 5 milliards de FCFA (selon l'envergure et la renommée du site), il y a lieu de prioriser les sites à aménager. Ainsi, compte tenu surtout des contraintes budgétaires et à l'aune du DSCE deuxième génération, il faut choisir un nombre restreint des sites pour procéder à leur valorisation. Cet aménagement porte à la fois sur sa sécurisation (délimitation), son désenclavement (construction ou réhabilitation de la voie d'accès) et sa mise en valeur ou sa viabilisation à travers la réalisation des différentes infrastructures.

C'est ainsi que depuis plusieurs années, l'Etat à travers le MINTOUL met les moyens pour non seulement améliorer le réceptif mais développer les loisirs. C'est l'occasion de le signaler que les investissements réalisés dans ce programme se présentent ainsi qu'il suit : 2017, un montant de 6 013 984 F CFA ; 2018, un montant de 5 222 712 146 F CFA ; 2019, un montant de 5 233 274 465 F CFA et 2020, un montant de 5 878 366 501 F CFA en cours d'exécution

Le Parc Hôtelier de l'Etat compte près de 30 structures d'hébergement (23 hôtels et 07 campements) dont quatre à savoir les hôtels Mountain et Parliamentarian Flats de Buea, Atlantic Beach de Limbe et Ayaba de Bamenda sont exploités et l'hôtel BENGOL d'Ebolowa mis en exploitation en janvier 2020. Une partie de ces structures est en état de délabrement avancé

appelée à être réhabilitée. En prélude à l'organisation des grands événements sportifs au Cameroun, d'autres structures sont en cours de construction/extension. On a les hôtels 4* de Garoua de 100 chambres dont les travaux de construction et d'équipement sont en cours, 70 chambres dont la mise en exploitation est effective, l'hôtel 4* de 70 chambres à Olembe-Yaoundé dont la mise en service est imminente et la réhabilitation/extension de l'hôtel la Benoué.

Pour construire/réhabiliter une structure d'hébergement (hôtelière) de grosse facture respectant les normes de construction selon la catégorie sollicitée, il faut prévoir des moyens financiers importants dont les montants peuvent dépasser 20 milliards de francs CFA pour certains.

Même si le Ministère du Tourisme et des Loisirs n'a pas pour vocation première la construction des hôtels et des restaurants, il n'en demeure pas moins que la qualité approximative des investissements privés touristiques importants, le conduit à investir dans cette filière. Par des investissements étatiques, la capacité hôtelière devrait se trouver améliorée dans les villes aux potentialités touristiques avérées et en prime la création d'un nombre important d'emplois stables. Aussi, grâce à la qualité de ces structures, le Cameroun pourra abriter certains événements d'envergure sous régionale, continentale voire mondiale.

Les parcs des loisirs et les parcs d'attraction, véritables méga espaces récréatifs, devraient être également construits dans des villes en fonction de la disponibilité des ressources financières. Ce sont des constructions naissantes de l'imagination humaine en vue de combler la carence en sites naturels.

Aménager un parc de loisirs, un village de vacances ou un espace de loisirs demanderait entre 4 et 5 milliards de francs CFA de financement d'où les résultats obtenus jusqu'ici en fonction des moyens mis à disposition.

Le programme 150 nommé ci-dessus dont l'objectif est l'accroissement de l'offre des produits et services touristiques et des loisirs, avec comme indicateurs la valeur ajoutée du secteur du tourisme et des loisirs au PIB, compte quatre actions majeures.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître l'offre des produits et services touristiques et de loisirs

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Valeur ajoutée du secteur du tourisme et des loisirs au PIB	nb	2018	1 123 100 000 000	2022	1 365 000 000 000

PROGRAMME 150 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Valeur ajoutée du secteur du tourisme et des loisirs au PIB	
Objectif	Accroître l’offre des produits et services touristiques et de loisirs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	150 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cabinet du Ministre	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Analyse statistique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: 200000000000
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 1.203E12
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 1203000000000
	Année: 2023	Valeur: 1350000000000
	Année: 2024	Valeur: 1420000000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de la Statistique	
Mode de collecte des données	Statistiques au niveau nationale	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Institut National de la Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de la Statistique	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: DIVERSIFICATION DES INFRASTRUCTURES

ACTION 03: RÉGULATION DU SECTEUR DU TOURISME ET DES LOISIRS

ACTION 04: AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Diversification des infrastructures

Le Cameroun dénommé «Toute l'Afrique dans un pays », dispose d'un riche potentiel touristique compte tenu de sa diversité climatique, écologique et culturel. Les nombreux touristes motivés pour découvrir la diversité de ces sites touristiques qui demeurent insuffisamment valorisés. Dans ces sites pas d'infrastructure de base pouvant profiter aux populations riveraines dans l'optique d'améliorer leur condition de vie. La découverte de nos produits touristiques phares vecteurs de brassage culturel des peuples n'est pas jusqu'à présent faite pourtant à travers ces sites, il est possible d'y arriver. A l'heure où notre pays est classé sur la bande rouge et appelé à organiser des événements de grande envergure à l'instar de la CAN Total 2021, il est temps de développer des produits de proximité des villes hôtes du tournoi, pouvant attirer des touristes dans toutes les zones ceci à travers la valorisation des sites touristiques.

18 sites touristiques repartis sur l'ensemble du territoire et en fonction de leur nature ont été retenus pour être aménagés. Cependant, le montant du BIP alloué reste en deçà des prévisions des dépenses à réaliser.

Au moment où la décentralisation va connaître son déploiement effectif, la majorité des projets décentralisés connaîtront une accélération dans leur exécution. Reste l'amélioration des compétences des collectivités territoriales décentralisées

OBJECTIF 1. Augmenter le nombre d'infrastructures de tourisme et des loisirs

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'infrastructures opérationnelles	nb	2021	20	2022	24

ACTION 03**Régulation du secteur du tourisme et des loisirs**

La signature de la circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement sur l'incitation à l'investissement privé en territoire camerounais a permis l'affluence de dossiers pour les demandes d'agrément.

Cette nouvelle loi réagissant l'activité touristique et des loisirs dont l'élaboration en cours de son Décret d'application sur l'activité touristique est un élément important pour une amélioration des prestations dans le sous-secteur.

A travers la Commission de classement et le Commission Technique Nationale des Établissements de tourisme et des Loisirs, le Gouvernement à travers le MINTOUL procède à l'assainissement du milieu.

Grâce à l'opération coup de poing, le MINTOUL mène une lutte contre les établissements de tourisme et des loisirs clandestins. C'est dans le même registre qu'à travers les inspections programmées ou inopinées avec les administrations concernées que le MINTOUL parvient à assurer la qualité des services offerts dans les différentes structures de tourisme et des loisirs

OBJECTIF 1. Créer une dynamique d'amélioration de la gouvernance du secteur

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de cadres de concertation organisé	nb	2021	1	2022	2
2	Proportion nette des infrastructures agréées, classées ou reclassées	%	2021	13.45	2022	20

ACTION 04**Amélioration de la qualité des services touristiques et de loisirs**

Avec la fermeture de la quasi-totalité des salles de cinéma et devant l'insuffisance des salles de spectacles et des espaces récréatifs, l'on constate une prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquences l'accentuation des fléaux sociaux (VIH SIDA, l'alcoolisme, la dépravation des mœurs, déperdition scolaires etc.), notamment en milieu jeunes.

Avec La prolifération des salles des jeux de hasard ne respectant pas les règles en vigueur, la montée en puissance des TIC et des sites internet non contrôlés et dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE seconde phase, les loisirs perçus comme une composante essentielle de toute société qui valorise le développement de citoyennes et citoyens responsables, constitue une mesure complémentaire de développement culturel et fait partie des moyens pouvant contribuer à baisser les cycles de la pauvreté, de la dépendance, du désœuvrement, de la violence, de l'exclusion et du défaitisme qui sont souvent associés à un manque d'estime de soi.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité de service

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion nette des infrastructures agréées, classées ou reclassées	%	2021	8	2022	12

PROGRAMME 150 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d’infrastructures opérationnelles	
Objectif	Augmenter le nombre d’infrastructures de tourisme et des loisirs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	150 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs	
Action concernée par l'objectif	01 - Diversification des infrastructures	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Entreprises Touristiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Sites Touristiques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 18
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 24.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 24
	Année: 2023	Valeur: 28
	Année: 2024	Valeur: 30
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Sites touristique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Général	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 150 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d’infrastructures mis à niveau	
Objectif	Mettre à niveau l’infrastructure existante	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	150 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs	
Action concernée par l'objectif	02 - Amélioration de la qualité des infrastructures	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Entreprises Touristiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 7
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 12.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 12
	Année: 2023	Valeur: 13
	Année: 2024	Valeur: 18
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat General	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 150 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de cadres de concertation organisé	
Objectif	Créer une dynamique d'amélioration de la gouvernance du secteur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	150 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs	
Action concernée par l'objectif	03 - Régulation du secteur du tourisme et des loisirs	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Conseil National du Tourisme	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicité de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2
	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Séabce de travail	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Plannification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 150 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion nette des infrastructures agréées, classées ou reclassées	
Objectif	Créer une dynamique d’amélioration de la gouvernance du secteur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	150 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs	
Action concernée par l'objectif	03 - Régulation du secteur du tourisme et des loisirs	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Entreprises Touristiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secretariat Particulier au Conseil National du Touisme	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quatitatif	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Interpollation linéaire	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 12,01
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chain PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Général	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 150 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion nette des infrastructures agréées, classées ou reclassées	
Objectif	Améliorer la qualité de service	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	150 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs	
Action concernée par l'objectif	04 - Amélioration de la qualité des services touristiques et de loisirs	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Entreprises Touristiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement des Loisirs	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 7,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 12.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 12
	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 17
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Annual Performance Report	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule d la Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Général	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budge	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Diversification des infrastructures	384 400 000	384 400 000	2 589 499 000	2 589 499 000	2 973 899 000	2 973 899 000
03	Régulation du secteur du tourisme et des loisirs	23 030 000	23 030 000	0	0	23 030 000	23 030 000
04	Amélioration de la qualité des services touristiques et de loisirs	138 900 000	138 900 000	0	0	138 900 000	138 900 000
TOTAL		546 330 000	546 330 000	2 589 499 000	2 589 499 000	3 135 829 000	3 135 829 000

8. PROGRAMME 151

Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur
tourisme et loisirs

RESPONSABLE DU PROGRAMME

PAUL MARCEL NDIORO A MAMOUM

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière du tourisme et des loisirs. Pour atteindre cet objectif, deux(02) programmes opérationnels ont été définis et mis en exécution.

Pour une bonne réalisation de ces Programmes, des activités dont la réalisation participe à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble du personnel du MINTOUL notamment à travers le renforcement des infrastructures administratives et l'équipement des services centraux, déconcentrés et extérieurs d'une part, et à la formulation et au suivi des recommandations relatives au développement du sous-secteur en particulier pour ce qui est de la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs.

Il est très difficile de faire ressortir la contribution du sous-secteur tourisme et loisirs au PIB, partant de sa contribution comme sous-secteur productif à la création des richesses et des emplois stables. Fort de cela que la collecte et le traitement des statistiques touristiques de base, qui se faisaient encore de manière artisanale, rendant la tâche ardue et complexe connaissent un début de solution à travers la production des statistiques. Il y a donc nécessité de réaliser des enquêtes statistiques dans le secteur du tourisme et des loisirs afin de disposer des outils informatisés pour faciliter l'exploitation des données y afférentes.

Par ailleurs, la carence de professionnalisme des acteurs touristiques constitue un déclencheur à l'organisation des séminaires de formation thématiques et de renforcement des capacités. Ce qui garantirait l'amélioration des conditions d'accueil et de séjour des touristes au Cameroun.

L'assainissement du domaine hôtelier en particulier et du secteur touristique en général devient une nécessité au moment où le Cameroun doit héberger sur son sol des touristes lors de la tenue de la CAN TotalEnergies 2021.

Grâce au programme support appelé Programme d'Appui dans le Sous-secteur Tourisme et Loisirs que ces tâches puissent connaître des débuts de réalisation.

Ce programme transversal permet d'accompagner les différentes réalisations dans le sous-secteur tourisme et loisirs.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées	%	2019	23,56	2022	100

PROGRAMME 151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 93.86
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES
- ACTION 02:** CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES
- ACTION 03:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 04:** AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 05:** PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE
- ACTION 06:** INFORMATION SYSTEM AND PRODUCTION OF STATISTICS
- ACTION 07:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Coordination et suivi des activités des services

Faisant partir du programme support, cette action fait ressortir les actions à mener pour la bonne coordination des activités et leurs programmations. Elle prend en compte les activités liées à la bonne gouvernance, lutte contre les IST et le SIDA, la lutte contre la corruption, les missions du cabinet confiées par le Ministre.

C'est dans cette action que la politique générale et technique du sous-secteur tourisme et loisirs est orientée et suivie de près. Il est question de :

- coordonner l'action des services de l'Administration Centrale et des Services Déconcentrés et Extérieurs du Ministère en tenant à cet effet des réunions de coordination dont le procès-verbal est adressé au Ministre ;
- définir et codifier les procédures internes au Ministère ;
- veiller à la formation permanente du personnel et organiser, sous l'autorité du Ministre, des séminaires et des stages de recyclage, de perfectionnement ou de spécialisation ;
- veiller à l'actualisation au suivi de la mise en œuvre de la stratégie ministérielle ;
- Suivre, sous l'autorité du Ministre, l'action des services rattachés dont il approuve le programme d'action et reçoit les comptes rendus d'activités.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2021	2	2022	4

ACTION 02
Contrôle et Audit interne du fonctionnement et de la performance des services

Cette action vise l'inspection des services Centraux, Déconcentrés et Extérieurs du MINTOUL pour un bon suivi des performances de l'administration. En effet, elle permet de s'assurer que la diligence est de mise dans le traitement des différents dossiers et les compétences des uns et des autres répondent à la déontologie, le professionnalisme et la discrétion absolue.

A travers les contrôles et les inspections des différents services, on s'assure que le personnel en activité répond présent à son service et se rend disponible pour remplir convenablement les missions assignées au département ministériel.

Pour ce qui est des audits, on s'assure que les différentes procédures mise en place sont respectées pour le bonheur de l'utilisateur

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de structures contrôlées et auditées par an	%	2021	8,5	2022	10

ACTION 03
Gestion des Ressources Humaines

Dans cette action, l'administration pourra réaliser:

- la mise en œuvre de la politique ministérielle de gestion des ressources humaines;
- l'application de la politique du Gouvernement en matière de formation des personnels en service au Ministère;
- le recrutement des personnels décisionnaires;
- la coordination de l'élaboration du plan de formation des personnels internes;
- la préparation des actes administratifs de gestion des personnels internes;
- la préparation des mesures d'affectation des personnels au sein du département ministériel;
- l'instruction des dossiers disciplinaires des personnels internes;
- l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs aux dépenses des personnels du Ministère ;
- la préparation des éléments de la solde et accessoires de solde des personnels en service au Ministère en liaison avec les structures compétentes;
- la saisie et la validation de la solde, de la prise en charge des actes de recrutement, de promotion, de nomination, d'avancement de cadre et de grade;
- la saisie et de la validation solde des indemnités et primes diverses;
- la saisie et la validation des prestations familiales;
- la mise à jour du fichier solde;
- l'élaboration, la liquidation et la signature des actes de concession des droits de pension et rentes viagères après visa des services compétentes;
- l'élaboration, la liquidation et la signature des actes concédant les rentes d'accidents de travail et des maladies professionnelles après visa des services compétentes;
- la mise à jour du fichier des personnels internes

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités techniques des ressources humaines

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Niveau de mise en oeuvre du plan annuel de formation	N	2021	2	2022	2

ACTION 04

Amélioration du cadre de travail

Suivant le texte organique qui définit le MINTOUL, les services sont:

- les services Centraux qui sont logés dans le bâtiment principal et un bâtiment annexe;
- les services déconcentrés se trouvant dans les dix régions et les 49 départements;
- les services extérieurs dont trois Bureaux d'Informations Touristiques à Paris pour l'Europe, à Beijing pour l'Asie et à Washington pour les Amériques.

Pour ces différents services, il faut un cadre de travail adéquat source de motivation pour le personnel appelé à travailler. C'est ainsi qu'il faut réaliser un bâtiment administratif pour les services et acquérir un matériel de travail conséquent. Pour cette réalisation, il est question de passer par l'identification et la sécurisation du site et la construction/équipement en mobilier de bureau, matériel informatique et le matériel roulant.

Avec le temps d'existence, ces infrastructures nécessitent souvent des travaux de réhabilitation et d'aménagement.

La réalisation de ces infrastructures pour un bon cadre de travail des personnels rentre dans l'optique de doter les services des infrastructures adéquates de travail d'où l'action.

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2021	45	2022	50

ACTION 05

Planification et Gestion budgétaire

Dans le cadre de la gestion budgétaire, cette action regroupe en son sein deux principales tâches:

- la gestion et le suivi des processus de passation des marchés publics;
- l'élaboration, l'exécution, le suivi et le contrôle du budget.

A travers le processus de passation et du suivi des marchés publics, il est question de produire toute la documentation nécessaire et conforme partant de l'appel d'offre à l'exécution de la commande publique.

Le budget s'élabore à travers les éléments de la revue, de la rationalisation, du Cadre de Dépense à Moyen Terme et du Cadre de Budgétisation à Moyen Terme. Après cette phase, il sera question sur la base de la loi des Finances votée au parlement, d'exécuter le budget à travers le processus d'engagement, liquidation-ordonnancement pour s'achever par le paiement de la dépense.

A travers cette action, l'administration :

- élabore, exécute et contrôle le budget;
- prépare les Dossiers d'Appels d'Offres et suit l'exécution des marchés publics au sein du Ministère ;
- contrôle le respect des procédures de passation des marchés ;
- tient le fichier et les statistiques sur les marchés publics ;
- conservé les documents des marchés publics ;
- suit l'exécution des travaux et prestations de service.

Pour ce qui est de la planification, l'administration est chargée :

- des études à caractère général relatives à la politique de développement du tourisme ;
- de la planification et du suivi des projets relatifs au tourisme, en liaison avec les directions techniques concernées ;
- des études de faisabilité dans le secteur du tourisme ;
- du montage des projets touristiques ;
- des études relatives aux besoins et aux attentes des touristes ;
- de l'analyse des comportements des touristes et de la prévention des atteintes aux bonnes mœurs ;
- de la préparation des missions de prospection, en liaison avec les directions techniques concernées ;
- de la veille stratégique en tourisme ;
- des études prospectives

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2021	4	2022	4

ACTION 06

Information system and production of statistics

Cette action permet :

- l'élaboration du schéma directeur en matière de l'informatisation du système ;
- la réalisation des enquêtes statistiques générales et spécifiques relatives à l'activité touristique ;
- l'élaboration et de la publication des annuaires statistiques sur le tourisme
- de la confection des comptes nationaux du tourisme, en liaison avec l'Institut National de la Statistiques ;
- l'exploitation des publications statistiques sur le tourisme ;
- l'élaboration du compte satellite du tourisme, en liaison avec les administrations concernées.

OBJECTIF 1. Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	%	2021	7	2022	10

ACTION 07
Communication et Relations Publiques

Cette action permet à l'administration en charge du tourisme et des loisirs :

- la mise en œuvre de la stratégie de communication gouvernementale au sein du Ministère ;
- la conception et de la mise en forme des messages spécifiques du Ministre ;
- la collecte, de l'analyse et de la conservation de la documentation journalistique et audiovisuelle du Ministère ;
- l'exploitation des articles concernant le Ministère publiés dans la presse nationale et internationale ;
- l'organisation des conférences de presse, et autres actions de communication du Ministre ;
- le protocole et de l'organisation des cérémonies auxquelles participe le Ministre ;
- la réalisation des émissions spécialisées du Ministère dans les médias ;
- la rédaction et de la publication du bulletin d'informations et de toutes autres publications intéressant le ministère ;
- la promotion permanente de l'image de marque du Ministère

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	%	2021	65	2022	100

PROGRAMME 151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l’efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs	
Action concernée par l'objectif	01 - Coordination et suivi des activités des services	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Aritmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 5
	Année: 2024	Valeur: 7
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs	
Action concernée par l'objectif	02 - Contrôle et Audit interne du fonctionnement et de la performance des services	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Inspection Générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 5,17
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 13
	Année: 2024	Valeur: 15,20
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en oeuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs	
Action concernée par l'objectif	03 - Gestion des Ressources Humaines	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	N= Niveau (I,II,III, IV)(N)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2
	Année: 2023	Valeur: 3
	Année: 2024	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-Direction des Personnels	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d’infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs	
Action concernée par l'objectif	04 - Amelioration du cadre de travail	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2199	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 50
	Année: 2023	Valeur: 62,10
	Année: 2024	Valeur: 65,25
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Plannifcation et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l’efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs	
Action concernée par l'objectif	05 - Planification et Gestion budgétaire	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification et de la Coopération	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	
Objectif	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs	
Action concernée par l'objectif	06 - Information system and production of statistics	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Statistique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 5,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 13.2
	Année: 2024	Valeur: 15.25
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	151 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs	
Action concernée par l'objectif	07 - Communication et Relations Publiques	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Communication	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 45
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellue de Statistique	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Budget	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAs		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Coordination et suivi des activités des services	739 838 500	739 838 500	0	0	739 838 500	739 838 500
02	Contrôle et Audit interne du fonctionnement et de la performance des services	31 900 000	31 900 000	0	0	31 900 000	31 900 000
03	Gestion des Ressources Humaines	682 250 000	682 250 000	0	0	682 250 000	682 250 000
04	Amélioration du cadre de travail	206 950 000	206 950 000	415 551 000	415 551 000	622 501 000	622 501 000
05	Planification et Gestion budgétaire	244 568 300	244 568 300	50 000 000	50 000 000	294 568 300	294 568 300
06	Information system and production of statistics	4 000 000	4 000 000	104 950 000	104 950 000	108 950 000	108 950 000
07	Communication et Relations Publiques	16 500 000	16 500 000	0	0	16 500 000	16 500 000
TOTAL		1 926 006 800	1 926 006 800	570 501 000	570 501 000	2 496 507 800	2 496 507 800